

BOURSE D'EXCELLENCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD¹ Baccalauréat en développement social

L'offre de cette bourse est rendue possible grâce à la participation financière de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. Elle vise à motiver les étudiants(es) à mettre en application leur formation ou à s'inscrire directement dans un projet de développement social sur le territoire desservi par la MRC de Rimouski-Neigette¹.

CARACTÉRISTIQUES

Montant: 1 bourse de 1 000 \$

Critères d'admissibilité

- Étudiant(e) inscrit(e) à temps complet au baccalauréat en développement social à l'UQAR-campus de Rimouski;
- Avoir complété 60 crédits dans son programme (2 ans);
- L'étudiant(e) devra avoir obtenu une moyenne académique égale ou supérieure à 3 2/4 3:
- Résider dans la MRC de Rimouski-Neigette¹ ou que son projet se déroule sur ce même territoire.

Critères de sélection

- L'excellence du dossier académique;
- La qualité et la pertinence du texte de présentation proposant une réflexion sur les avenues possibles au développement social et territorial du Bas-Saint-Laurent (2 pages maximum);
- La présentation d'ensemble du dossier.

Cumul de bourses

• L'étudiant, boursier par des fonds gérés par l'UQAR ou la Fondation, ne peut cumuler d'autres bourses de l'UQAR ou de la Fondation de l'UQAR (à l'exception des bourses d'accueil de l'UQAR) au cours de la même année financière de l'UQAR.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un texte de présentation proposant une réflexion sur les avenues possibles au développement social et territorial du Bas-Saint-Laurent (2 pages maximum)□
- Une lettre de recommandation de deux professeurs(es) témoignant de vos qualités personnelles liées aux critères de la bourse postulée □
- Le plus récent relevé de notes □

¹ La Fondation de l'UQAR respecte la volonté du donateur en restreignant le versement de la bourse sur un territoire donné

SÉLECTION DU RÉCIPIENDAIRE

Un jury composé de deux membres du corps professoral et d'un(e) représentant(e) du bureau du doyen procédera à la sélection du récipiendaire de la bourse.

Les résultats du classement seront transmis trois semaines après la date limite du concours au responsable des programmes de bourses d'excellence au Bureau du doyen des études de premier cycle qui fera le suivi auprès de la Fondation de l'UQAR. Cette dernière informera tous et toutes les candidats(es) par lettre dans les semaines qui suivront.

Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE :

La candidate ou le candidat doit présenter sa demande (format papier) <u>sur laquelle sera indiquée son adresse courriel</u> au plus tard le :

24 janvier 2014, 16 heures

N.B. Tout dossier incomplet à la date limite de présentation de la demande pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de l'étudiante et de l'étudiant de voir à ce que son dossier soit complet.

LIEU DE DÉPÔT DE LA DEMANDE :

Votre lettre et les documents demandés doivent être imprimés (format papier) et acheminés dans une enveloppe cachetée dûment identifiée au :

Bureau du doyen des études de premier cycle Secteur des bourses Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines Local C-305 Rimouski (Québec) G5L 3A1

N.B. Tout dossier incomplet à la date limite de présentation de la demande pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de l'étudiante et de l'étudiant de voir à ce que son dossier soit complet.

MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA BOURSE

La bourse sera attribuée à l'occasion d'une cérémonie à l'hiver 2014, en présence des donateurs et à laquelle le récipiendaire doit nécessairement assister.



BOURSE D'EXCELLENCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Nom		Prénom	Date de naiss	sance
Code permanent de l'UQ	AR Numéro d'as	ssurance sociale	Citoyenneté	
(si résident permanent, inc	lure une photocopie	de la carte de réside	ence permanente)	
esse en période d'études :				
Nº civique	Rue		App.	
Municipalit	é.	Province	Code postal	
Téléphone		Courrie	1	
esse permanente :				
Nº civique	Rue		App.	
Municipalit	é.	Province	Code postal	
() Téléphone		Courrie	1	
AUTRES RENSEIGNEM	IENTO DEL ATTEC	CÀLA DDÉCENTI	P DEMANDE	
			d DEMANDE alauréat en développement	
analyse des problèmes so		rogramme de bacca	naureat en developpement	SUC
Hiver	Automne	Été	Année	
Statut à l'admission				

FUQAR – BOURSE D'EXCELLENCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

NOTE : Conformément à la loi, la candidate ou le candidat a accès, sur demande et selon certaines modalités, aux renseignements nominatifs la ou le concernant contenus dans les évaluations.

ANNEXE 1 LETTRE DE RECOMMANDATION I

Nom.	Pr	énom	Code permanent		Programme d'études	
connais la candidate	ou le candida	at:				
EN D PE	cu 🗖					
qualité de professeur	e ou de profe	esseur \square				
_			tion de l'ensemble		nts rencontrés dans le cadre	
	Exceptionnel		Supérieur à la Moyen		Inférieur à la	
	1 ^{er} 2 %	8 % suivants	moyenne 20 %	20 %	moyenne 50 %	
Connaissances						
ocquises Originalité						
Originalité Créativité						
ugement						
Communications orales et écrites						
Autonomie						
Capacités ntellectuelles						
Leadership						
Sens des responsabilités						
Compétence globale						
1 &						
	on ci-dessus	c'il v a lieu (prière	de dactulographica	voe réponde		
euillez justifier l'évaluati	ion ci-dessus,	s'il y a lieu (prière	de dactylographier	vos réponses	sur une leuille en annexe).	

5. Instructions à la personne répondante pour l'expédition : Faire parvenir, avant le 24 janvier 2014, 16 heures, au Bureau du doyen des études de premier cycle, Secteur des bourses, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Local C-305, Rimouski (Québec), G5L 3A1.

.

FUQAR – BOURSE D'EXCELLENCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

NOTE : Conformément à la loi, la candidate ou le candidat a accès, sur demande et selon certaines modalités, aux renseignements nominatifs la ou le concernant contenus dans les évaluations.

ANNEXE 1 LETTRE DE RECOMMANDATION 2

Nom.	Prénom		Code perman	ent	Programme d'études	
connais la candidate	ou le candida	at:				
IEN 🗖 PE	EU 🗖					
qualité de professeur	e ou de profe	esseur \square				
qualité de directrice	ou de directe	eur ou de codirec	etrice ou de codire	cteur de mér	moire \square	
qualité de superviseu	ıre ou de sup	erviseur d'une o	u d'un assistant d'e	enseignemen	t/recherche	
itre (spécifie	ez)					
lassement de l'étudiar nctions :	nte ou de l'é	tudiant en fonc	tion de l'ensemble	e des étudia	nts rencontrés dans le cadr	
	Exceptionnel		Supérieur à la Mo	Moyen	Inférieur à la	
	1 ^{er} 2 %	8 % suivants	moyenne 20 %	20 %	moyenne 50 %	
Connaissances						
acquises						
Originalité Créativité						
Cleativite						
Jugement						
Communications						
orales et écrites						
Autonomie						
Autonomie Capacités intellectuelles						
Capacités						
Capacités ntellectuelles						
Capacités intellectuelles Leadership Sens des						
Capacités Intellectuelles Leadership Sens des responsabilités Compétence globale				,		
Capacités Intellectuelles Leadership Sens des responsabilités Compétence globale	on ci-dessus,	s'il y a lieu (prière	e de dactylographier	vos réponses	sur une feuille en annexe).	

5. Instructions à la personne répondante pour l'expédition : Faire parvenir, avant le 24 janvier 2014, 16 heures, au Bureau du doyen des études de premier cycle, Secteur des bourses, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Local C-305, Rimouski (Québec), G5L 3A1.

ANNEXE 3

LES RELEVÉS DE NOTES

Nom	Prénom	Code permanent	Programme d'études

L'étudiante ou l'étudiant joint ici les relevés de notes officiels (baccalauréat) ou copies certifiées conformes de son dossier universitaire et fait état, s'il y a lieu, de son expérience professionnelle pertinente.

DOSSIER UNIVERSITAIRE : Inscrire à la suite, selon l'ordre chronologique en commençant par le plus récent, toutes les études universitaires effectuées, complétées ou non (joindre les relevés de notes officiels ou copies certifiées conformes).

Établissement	Discipline	Diplôme	Année d'obtention

ANNEXE 4

L'EXPOSÉ ÉCRIT

Il est demandé de dactylographier deux (2) pages 8 1/2" X 11", recto seulement, utilisant un caractère facilement lisible après reproduction. Le nombre de caractères ne doit pas être supérieur à 15 ou encore être inférieur à 9 points au pouce.

Chacune de ces deux pages doit comporter en en-tête le nom, le prénom, le code permanent et le programme d'études de la candidate ou du candidat.